

TERRITOIRE D'INDUSTRIE

VALLÉE DE LA BRESLE -
VIMEU

Document mis à jour en mars 2026

INTRODUCTION

Peut-on réindustrialiser et décarboner l'industrie existante sans se poser clairement la question des approvisionnements en énergie ? L'énergie, comme l'électricité, n'est pas toujours locale. Toutefois, la question des raccordements, la production locale de gaz décarboné, l'existence d'autres sources d'énergie locales et la préparation de zones industrielles clés en main demeurent des atouts majeurs pour l'attractivité des territoires.

Cette question a conduit à l'élaboration du présent document. D'autres enjeux s'ajoutent à ceux de **la décarbonation et de la réindustrialisation, comme l'adaptation au changement climatique, les ressources en eau, la biomasse, la formation...** Ainsi, les territoires ont besoin d'une intelligence territoriale renforcée, c'est-à-dire d'une capacité à analyser le potentiel global d'un territoire dans une vision prospective. Les données disponibles sont souvent silotées, dispersées entre acteurs et peu mobilisées à une échelle pertinente pour l'action. Le présent document, premier du genre à l'échelle des 18 territoires d'industrie, vise à structurer **une lecture croisée énergie-industrie** pour présenter un état des lieux, détecter des synergies et renforcer la capacité collective à construire une stratégie territoriale partagée.

Une large place a été faite aux cartographies. L'objectif est de **visualiser afin de mieux comprendre les enjeux, les priorités, les proximités, les absences...** Elles constituent un outil d'aide à la décision à destination **des collectivités territoriales, des agences d'attractivité et des acteurs de l'énergie**, qu'ils soient du côté de la fourniture ou de la consommation. Les données répertoriées, dont les sources sont indiquées plus loin, font apparaître les productions d'énergie, les consommations significatives, les réseaux... sans prétendre, à ce premier stade, à une quelconque exhaustivité, mais avec la volonté de faire ressortir des tendances structurantes et de caractériser chaque territoire d'industrie de manière utile pour l'action.

Une fois l'objectif affiché, il nous faut insister sur les limites de l'exercice. Premier du genre, ce travail ne porte, à ce stade, que sur les données relatives à l'énergie et à l'industrie. Il a vocation à **être complété par la suite par des analyses portant sur l'eau, la biomasse et l'adaptation au changement climatique**, afin d'offrir une vision plus globale. Les données sont issues de collections de données publiques, dont les sources sont indiquées plus

loin. Celles-ci ne sont pas toujours datées avec précision. S'est ensuite posée la question de la maille pertinente d'analyse : que l'on se rassure, toutes les mailles sont pertinentes mais cette pertinence dépend de l'objectif fixé. Il apparaîtra parfois que la maille territoire d'industrie ne permet pas de rendre pleinement compte des réseaux. Elle demeure néanmoins la plus intelligible, puisqu'elle incarne une volonté politique. Nous n'avons pas pu associer autant que souhaité les vis-à-vis locaux des territoires d'industries pour obtenir leur avis. Nous prévoyons donc de rendre ces documents accessibles à ces vis-à-vis pour **préparer une seconde version** : l'intelligence territoriale, basée sur des données, doit sans cesse remettre son ouvrage sur le métier, mettre à jour et compléter...

Conscients de ces limites, nous espérons que les acteurs de chaque territoire d'industrie s'approprient ce document afin de le faire vivre. Ils y trouveront une valorisation des atouts de leur territoire, une visualisation des synergies possibles et les premières marches vers la construction de stratégies de développement.

SOURCES DES CARTOGRAPHIES

Réseaux

- Friches : [Cerema](#)
- Réseaux de chaleur : [France Chaleur Urbaine](#)
- Réseaux H2 : [France Hydrogène](#)
- Postes électriques 400 kV : [ODRÉ](#)
- Réseau électrique 400 kV : [ODRÉ](#)
- Réseau gaz : [Datagouv](#)
- Réseau fluvial : [Datagouv](#)
- Réseau routier : [Datagouv](#)

Consommateurs

- Gaz : [SDES](#)
- Électricité : [SDES](#)

Producteurs

- Production d'électricité : [ODRÉ](#)
- Points d'injection de biométhane : [Datagouv](#)
- Méthanisation des industriels : [Pôlenergie](#)

Chaleur valorisable

- STEP des collectivités : [Pôlenergie](#)
- Gisement chaleur fatale : [Cerema](#)
- Ressources géothermiques : [Géothermies](#)

Données économiques

- Nombre d'établissements et effectifs salariés par secteur d'activité et tranche d'effectifs détaillés fin 2023 : [INSEE](#)

FICHE "SOUS-BASSIN TERRITOIRE D'INDUSTRIE"

1. Portrait synthétique du sous-bassin

- Nom du territoire ou périmètre concerné
- Superficie et nombre de communes
- Population totale et densité
- Part d'emplois industriels dans l'emploi total
- Filières industrielles principales (historiques ou émergentes)
- Infrastructures logistiques stratégiques (rail, ports, autoroutes, canaux)

2. Caractéristiques énergétiques

- Grands sites industriels consommateurs (type, secteur, consommation approximative)
- Réseaux en place
- Sites de production d'énergie et réseaux de chaleur
- Zones avec potentiel énergétique identifié (chaleur fatale, STEP, ...)
- Enjeux H2
- Spécificités locales sur les infrastructures (capacité, contraintes, fragilité, obsolescence)

3. Enjeux d'attractivité industrielle durable

- Disponibilité foncière (friches...)
- Entreprises engagées dans des démarches de décarbonation
- Avantages compétitifs : énergie, eau, image, savoir-faire

4. Vulnérabilités et enjeux climatiques (à venir)

- Exposition aux risques naturels ou climatiques (inondations, sécheresse, chaleur, retrait-gonflement...)
- Résilience des réseaux
- Dépendance à certaines ressources critiques (eau, énergie importée...)

5. Recommandations

- Principaux atouts à valoriser (techniques, géographiques, humains, institutionnels)
- Synergies potentielles entre acteurs (mutualisation, projets partagés, complémentarités)

À l'attention des référents Territoires et Industries : pour toute mise à jour concernant votre Territoire d'industrie, n'hésitez pas à nous contacter par mail à l'adresse suivante : contact@polenergie.org, afin que nous puissions actualiser le document.

***Réserve :** Les informations et données de ce document proviennent des bases publiques les plus récentes possibles ainsi que des connaissances de Pôlenergie acquises lors de ses visites de terrain. La plupart des fiches ont été relues par des représentants des Territoires & Industries, sans que cela soit systématique. Les collectivités et référents des Territoires & Industries ne sauraient donc être tenus responsables d'éventuelles erreurs ou approximations dans le texte ou les cartes présentées.*

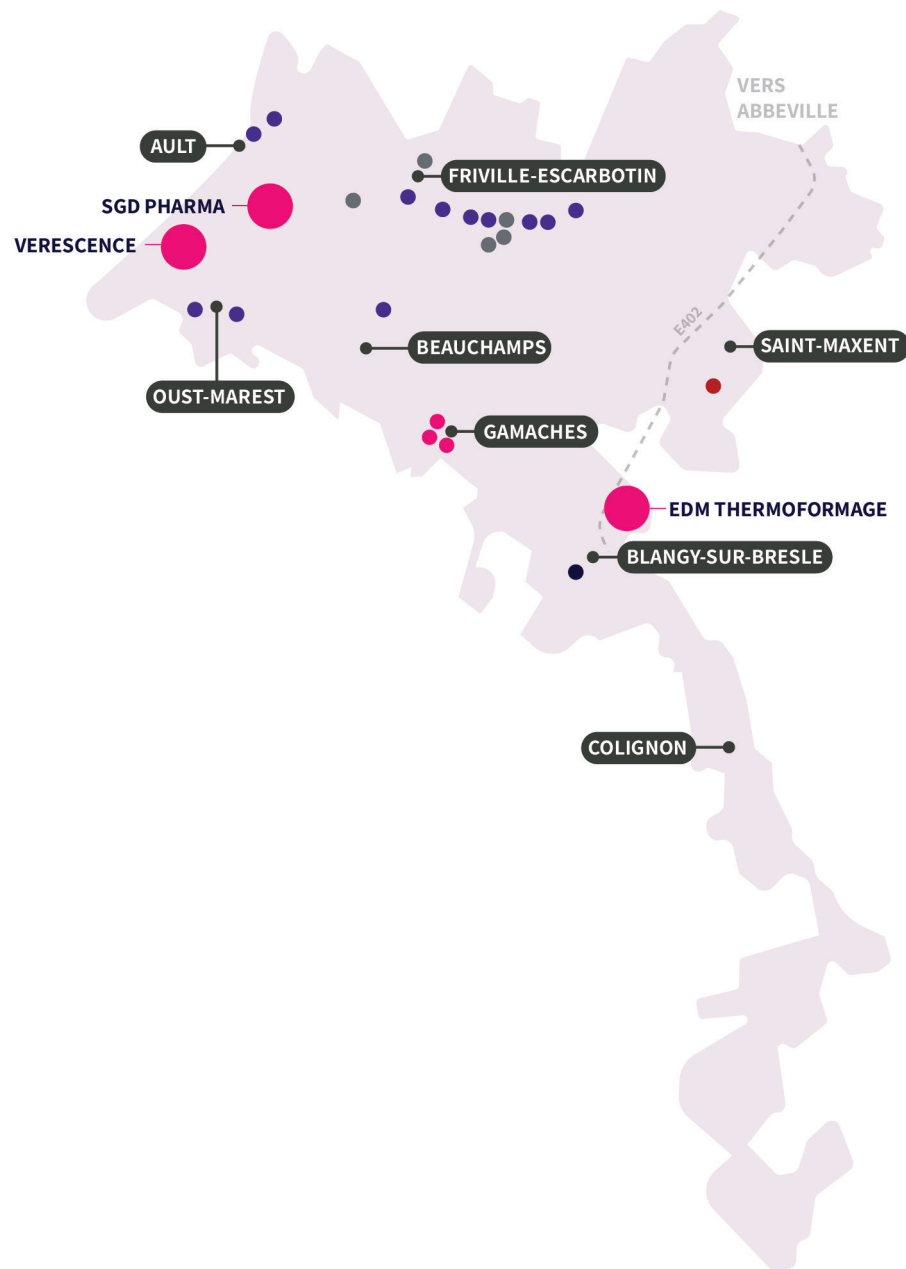
En prolongement naturel du Vimeu, la Vallée de la Bresle s'illustre par une spécialisation centenaire unique : **le flaconnage de luxe et la verrerie de haute précision**. Ce pôle d'excellence fournit **les plus grandes maisons mondiales de parfumerie et de cosmétique** grâce à des acteurs de référence tels que **Verescence ou SGD Pharma**. Ensemble, ces deux bassins font du territoire une vitrine du savoir-faire industriel d'exception, alliant tradition artisanale et haute technologie.

Au-delà de sa puissance manufacturière, le territoire tire **une force complémentaire de son ouverture sur le littoral et la Baie de Somme**. Ce site naturel d'exception, classé parmi les plus belles baies du monde, constitue un moteur de diversification économique majeur pour les communes du Vimeu. En favorisant l'émergence d'un écotourisme dynamique, de l'observation des phoques aux sports nautiques en passant par la gastronomie locale, cette façade maritime crée **des opportunités d'emplois durables et saisonniers**.

La fiche se concentre maintenant sur **la partie Hauts-de-France du territoire**.



CARTE DES CONSOMMATEURS



LÉGENDE

Types de consommateurs

- Agroalimentaire
- Papeterie
- Textile
- Métallurgie/sidérurgie
- Matériels de transport
- Industrie chimique et pharmaceutique
- Produits minéraux, caoutchouc, plastique
- Biens intermédiaires et d'équipement

Taille des consommateurs

- > à 3 000 MWh
- > à 20 000 MWh

Réseaux

- - Réseau fluviale
- - Réseau routier

INFRASTRUCTURES ET CONNECTIVITÉ

L'accessibilité de ce bassin de vie, dont l'architecture suit le tracé naturel de la vallée de la Bresle, repose sur un maillage routier structuré par les axes autoroutiers **A16** (vers Calais et Amiens) et **A28** (reliant Abbeville à Rouen). Si le territoire est dépourvu de toute connexion fluviale, il compense cette absence par **une ouverture maritime stratégique**. Sa proximité avec les grands hubs portuaires européens, couplée à l'activité du **port de commerce du Tréport**, lui offre un accès direct aux flux de marchandises internationaux, **un levier logistique essentiel pour les exportations des industries verrières et métallurgiques locales**.

PÔLES D'ACTIVITÉ MAJEURS

L'analyse cartographique des pôles de consommation confirme la structure bipolaire et spécialisée du territoire :

- **Le secteur occidental**, situé dans la basse vallée de la Bresle, constitue **le pôle énergétique le plus intensif** avec la présence de géants comme **Verescence et SGD Pharma**. Ces sites, spécialisés dans les produits minéraux, affichent **des consommations massives supérieures à 50 000 MWh**, marquant l'ancrage de la « Glass Valley » sur l'axe littoral.
- **Le pôle du Vimeu historique**, centré sur Friville-Escarbotin, se distingue par une **densité remarquable d'établissements**. Contrairement à la concentration verrière, ce secteur repose sur un **réseau diffus de PME relevant de la métallurgie, de la serrurerie et de la fabrication de biens d'équipement**. Bien que leurs consommations unitaires soient majoritairement comprises **entre 5 000 et 50 000 MWh**, leur regroupement géographique témoigne de la vitalité du tissu industriel local.
- Enfin, **le sud du territoire**, autour de Blangy-sur-Bresle et Gamaches, marque **une zone de diversification stratégique**. Ce pôle est dominé par l'unité de production **EDM Thermoformage**, acteur majeur du secteur du caoutchouc et du plastique dont **la consommation dépasse également les 50 000 MWh**.

ÉNERGIE

Électricité

Le mix électrique du territoire repose **sur une capacité éolienne installée d'environ 100 MW**, soutenue par une infrastructure de transport robuste. Le bassin est en effet traversé par **deux lignes de 400 kV** reliant la centrale nucléaire de Penly à Amiens via le poste de Limeux. **L'alimentation locale s'articule principalement autour du poste source de Beauchamps**, lequel transforme l'énergie issue d'une ligne 225 kV en provenance d'Argœuves, pour desservir le réseau de 90 kV irriguant le territoire.

En termes de perspectives, si le poste de Beauchamps présente **un taux de remplissage de 70 % de sa capacité réservée aux énergies renouvelables (S3REnR)**, les postes périphériques de Limeux et de l'Ouest Amiénois **affichent une disponibilité totale (0 %)**. Cette configuration garantit une marge de manœuvre significative pour poursuivre **le développement de nouvelles unités de production d'énergie verte sur le bassin, sans saturation immédiate du réseau**.

Gaz




Le réseau gazier constitue une infrastructure vitale pour le territoire, irriguant les sites de production afin de répondre aux besoins énergétiques massifs de l'industrie verrière. Parallèlement à cette desserte conventionnelle, **une dynamique de production locale de gaz renouvelable s'installe progressivement**. Le bassin s'appuie actuellement sur deux sites de méthanisation industrielle, **Lagache Guy et Sauvage Viandes**, tandis que l'injection de biométhane dans le réseau public est assurée par l'unité **Vimagri Energies**, marquant les premiers jalons de la décarbonation du mix gazier local.

CARTE DES PRODUCTEURS



LÉGENDE

Producteurs

-  Cogénération de biométhane
-  Point d'injection de biométhane
-  Éolien

Réseaux

-  Réseau routier

CARTE DES POTENTIELS DE CHALEUR VALORISABLES



LÉGENDE

Géothermie de surface

- Potentiel moyen et faible
- Potentiel fort

Station d'épuration

- Collectivités
- Industriels

Gisement de chaleur fatale

- Chaleur fatale < à 40°C
- Chaleur fatale < à 80°C
- Chaleur fatale < à 100°C
- Chaleur fatale < à 200°C

Réseaux

- Réseau routier

CHALEUR VALORISABLE

Le sous-sol du territoire recèle un **potentiel géothermique de premier plan**, porté par l'aquifère de la craie dont les débits de nappe, **excédant les 50 m³/h**, offrent une source de chaleur à basse température adaptée à de nombreux usages collectifs ou industriels. Ce gisement naturel est complété **par des ressources thermiques de récupération exceptionnelles**, principalement issues de l'industrie verrière. Le site de **Verescence** dispose notamment d'un **gisement de chaleur fatale à haute température (environ 100 °C)**, tandis que des sites voisins comme **la Verrerie Brosse ou Pochet du Courval** présentent également des potentiels significatifs. L'exploitation de ces ressources constitue **une opportunité stratégique pour la création de réseaux de chaleur**, infrastructure dont le bassin est dépourvu à ce jour.

PROJETS HYDROGÈNE

Il n'y a pas de projet hydrogène sur ce territoire.

ATTRACTIVITÉ INDUSTRIELLE

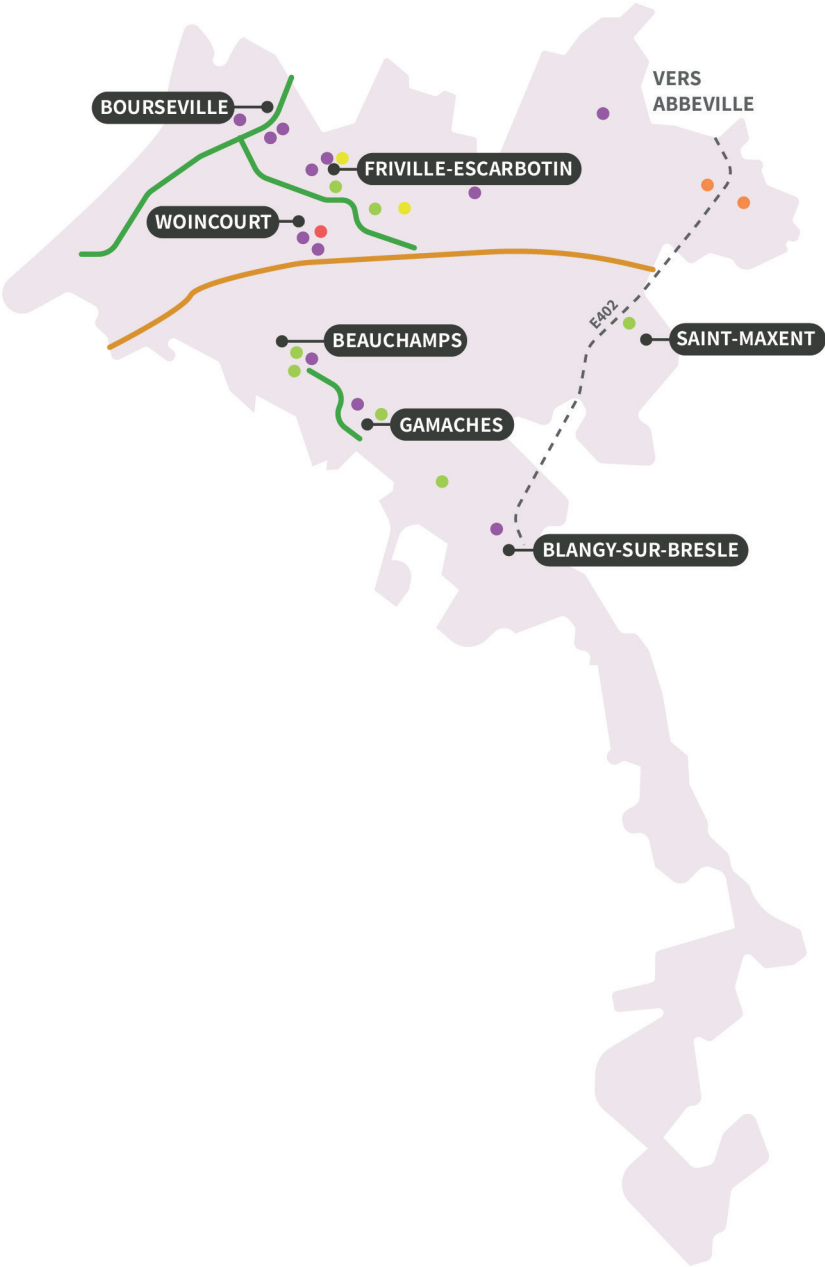
L'attractivité du Vimeu et de la Vallée de la Bresle repose sur **une spécialisation historique unique**, transformant ce bassin en un **pôle d'excellence mondiale pour la métallurgie de précision et le flaconnage de luxe**. Cette filière verrière, structurée autour de l'association **Glass Valley, fédère une cinquantaine d'entreprises** sur les deux rives de la Bresle, consolidant un écosystème où cohabitent leaders internationaux et PME détentrices de savoir-faire rares.

Cette identité productive bénéficie d'une ouverture logistique stratégique : malgré un ancrage rural, **la proximité des ports de la Manche conjuguée aux axes autoroutiers A16 et A28** facilite la connexion des sites de production aux marchés européens. Enfin, le territoire dispose d'un avantage compétitif majeur pour la transition écologique. **Ses ressources énergétiques endogènes, comme les gisements éoliens ou le potentiel en géothermie et en chaleur fatale** constituent des leviers concrets pour soutenir la décarbonation d'industries traditionnellement énergivores, garantissant ainsi la pérennité de ce bastion industriel.

LES ENJEUX GLOBAUX DE LA ZONE

Pour pérenniser son socle productif, le territoire doit relever le **défi de l'ancrage de ses entreprises**, ce qui nécessite une amélioration de la mobilité des salariés et le déploiement d'une offre de formation qualifiante ajustée aux exigences techniques des industriels. Parallèlement, la décarbonation s'impose comme un enjeu de souveraineté majeur, avec **l'ambition de s'affranchir de la dépendance au gaz fossile massivement consommé par les fours de la métallurgie et de la verrerie**. Enfin, le développement économique local passe par une meilleure structuration de l'activité touristique, aujourd'hui encore trop morcelée, pour en faire un véritable levier de rayonnement complémentaire à l'industrie.

CARTE DES RÉSEAUX ET DES FRICHES



LÉGENDE

Réseaux

- Réseau gaz
- Réseau électrique (400 kV)
- - Réseau routier

Friches

- Friches ferroviaires
- Friches mixte
- Friches agro-industrielles
- Friches industrielle
- Friches pour solaire

FORCES

Savoir-faire d'exception : leader mondial du flaconnage de luxe et bastion de la robinetterie et serrurerie.

Maillage énergétique robuste : forte puissance éolienne installée et proximité avec la CNPE de Penly.

Filière structurée : dynamique collective via la Glass Valley (50 entreprises).

Ouverture logistique : accès direct aux ports de la Manche et aux axes A16/A28.

Double identité : équilibre entre puissance industrielle et attractivité touristique (Baie de Somme).

FAIBLESSES

Enclavement intérieur : absence de liaison fluviale et accessibilité limitée hors axes majeurs.

Carence d'infrastructures thermiques : absence de réseau de chaleur malgré des rejets industriels massifs.

S W
O T

OPPORTUNITÉS

Valorisation de la chaleur fatale : potentiel de création de réseaux de chaleur (gisements à 100 °C chez Verescence).

Géothermie profonde : exploitation de l'aquifère de la craie (débits > 50 m³/h) pour le chauffage décarboné.

Marge de manœuvre électrique : disponibilité totale sur les postes périphériques de Limeux et Ouest amiénois.

Essor du biométhane : développement de la méthanisation (Vimagri Energies) pour verdir le mix gazier.

Attraction de talents : valorisation du cadre de vie littoral pour répondre aux enjeux de recrutement.

MENACES

Intensité énergétique : forte dépendance des process verriers et métallurgiques aux coûts du gaz et de l'électricité.

Stress hydrique : impact du dérèglement climatique sur les ressources en eau nécessaires aux activités industrielles.

Tensions sur les métiers : pénurie de main-d'œuvre qualifiée sur les savoir-faire techniques spécifiques.

Investissements de transition : coûts élevés de l'électrification des fours et de la modernisation des outils.